



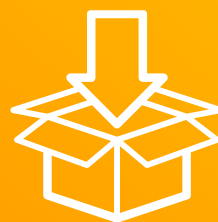
République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail



LUTTE CONTRE LA DEFORESTATION



ACTIONS



ACQUIS



DEFIS

Présenté par Le **Ministère des Eaux et Forêts**



PLAN

I

CONTEXTE

II

STRATEGIE DE PRÉSERVATION, DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DES FORÊTS

III

INITIATIVE CACAO ET FORÊTS (ICF) :
PLATEFORME DE PARTENARIAT
PUBLIC-PRIVÉ

IV

ACTIONS MENEES ET CAS PRATIQUES

V

DÉFIS

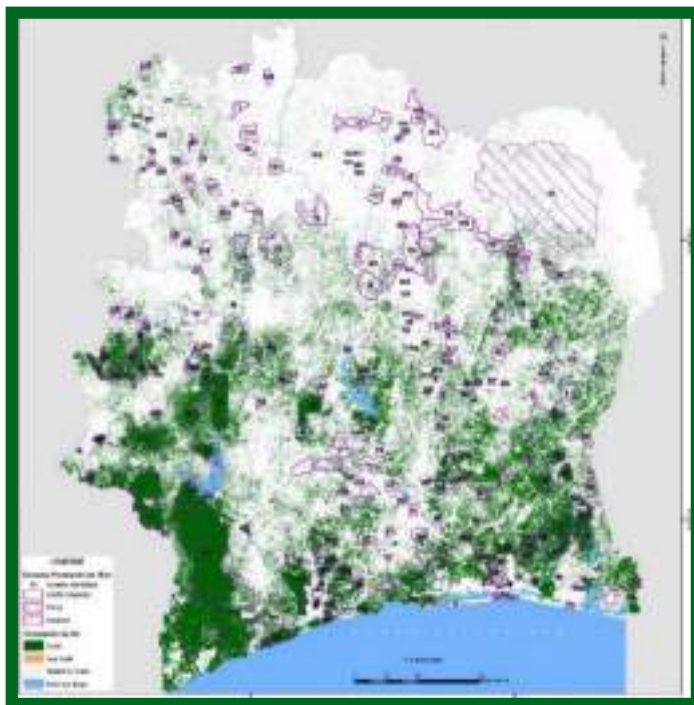
VI

CONCLUSION

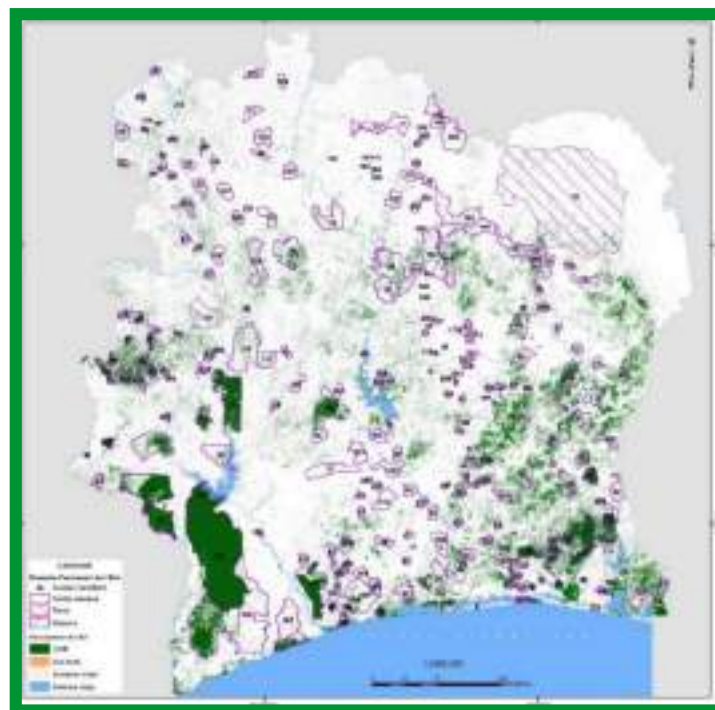
I - CONTEXTE

Evolution du **couvert forestier**

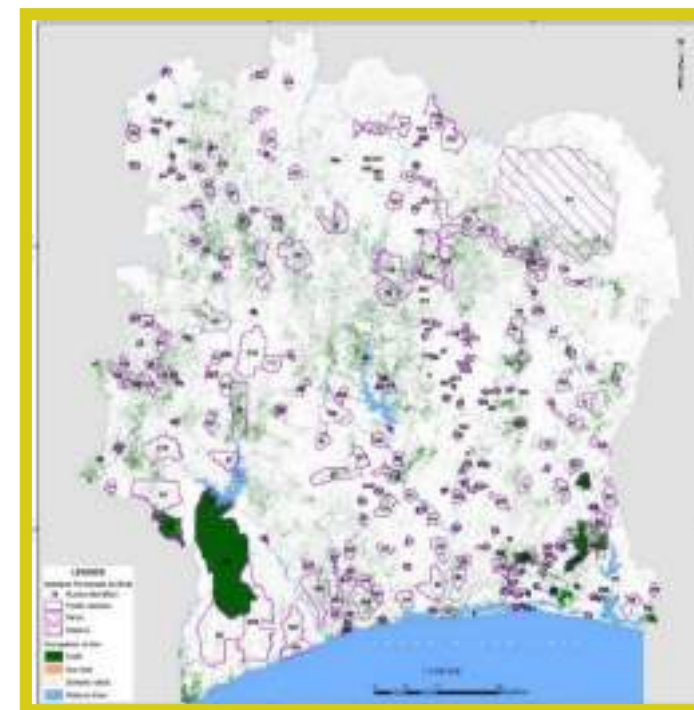
DÉGRADATION DU COUVERT
FORESTIER D'ENVIRON
60% EN 25 ANS



● 1990



● 2000



● 2015

7,9 Millions ha
24%

- 275 000 ha / an
5,09 Millions ha
16%

- 113 000 ha / an
3,4 Millions ha
11%

L'AGRICULTURE AVEC LE CACAO EN TÊTE RESTE LA PRINCIPALE CAUSE DE DÉFORESTATION



**Agriculture
extensive**

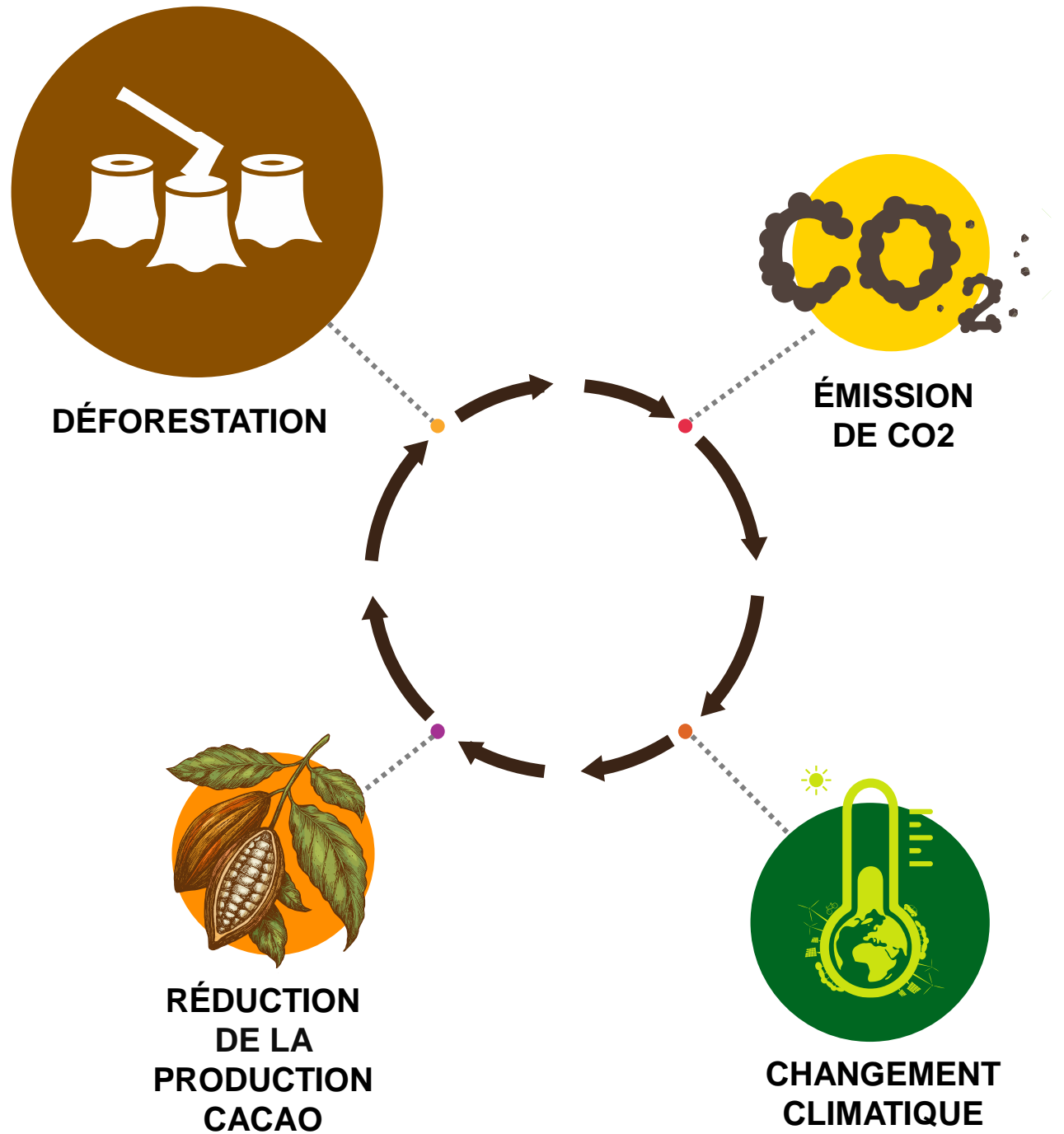


**Petites
exploitations
de cacao**

PRINCIPALE
CAUSE DE LA
DEFORESTATION



Le cercle vicieux de la cacaoculture



Actions du **gouvernement** (1/2)

Plusieurs réformes entreprises **depuis 2015** pour lutter contre la déforestation

NOVEMBRE 2015

1

Organisation des Etats
Généraux de la Forêt, de la
Faune et des Ressources
en Eau

MAI 2018

2

Adoption de la
PPREF par le
Gouvernement

JANVIER 2018

3

Création de la
Brigade Spéciale de
Surveillance de
d'Intervention (BSSI)

JANVIER 2018

4

Validation de la
stratégie de mise en
œuvre de la PPREF

JUILLET 2019

5

Adoption d'un
nouveau code
forestier pour
l'Agroforesterie

Actions du **Gouvernement** (2/2)

L'adhésion à des **Initiatives Internationales pour une coopération internationale** et un accompagnement d'experts



II- STRATÉGIE DE PRÉSERVATION, DE RÉHABILITATION ET D'EXTENSION DES FORÊTS

Objectif général

« Contribuer à créer les conditions d'une agriculture toujours prospère, à satisfaire les besoins du pays en matière de bois d'œuvre, de bois énergie et à assurer le bien-être des populations ».

Innovation majeures

GESTION
DIFFÉRENTIELLE
BASÉE SUR LA
CATÉGORISATION
DES FORÊTS
CLASSÉES
(4 CATÉGORIES)

INTRODUCTION
DU CONCEPT
D'AGRO-FORÊT

IMPLICATION DU
SECTEUR PRIVÉ
ET DES COMMUNAUTÉS
DANS LA PROTECTION
ET LA GESTION DES
FORÊTS

RENFORCEMENT
DE LA PROPRIÉTÉ
DE L'ARBRE

RESPECT DES
DROITS HUMAINS

Axes majeurs et coût

AMELIORATION DE LA GOUVERNANCE

Code forestier, textes législatifs et réglementaires

Programme d'Amélioration de la Gouvernance Forestière

Système de surveillance

CONSERVATION, EXPLOITATION ET RESTAURATION DES FORETS CLASSEES (FC)

Tolérance zéro contre la présence humaine dans les FC < 25%

Programme PPP de reboisement des FC [25% à 75%]

Gestion participative des FC avec les populations pour les FC >75% Agroforesterie

Reboisement et Aménagement des FC dans les zones de savanes

RESTAURATION DES FORETS DU DOMAINE RURAL

Agroforesterie

Foresterie urbaine et péri-urbaine

Système de traçabilité

Forêts privées et communautaires

COÛT : 616 000 000 000 FCFA (939 MILLIONS D'EUROS)

Objectifs de reconstitution des forêts

2015

+2 944 668 ha

2021 - 2030

+1 683 486 ha

2031 - 2045

1

2

5



Forêts Classées
844 950 ha

Domaine Rural
1 232 508 ha

TOTAL : 3 401 146 ha

Y compris les parcs et réserves :
1 323 688 ha



Forêts Classées
2 117 918 ha

Domaine Rural
826 710 ha

TOTAL : 6 345 814 ha



Forêts Classées
1 053 000 ha

Domaine Rural
630 486 ha

TOTAL : 8 029 300 ha

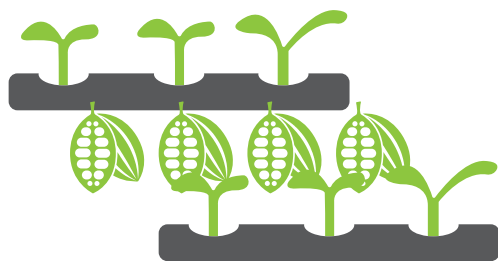
Contribution du secteur privé dans la mise en œuvre de la SPREF



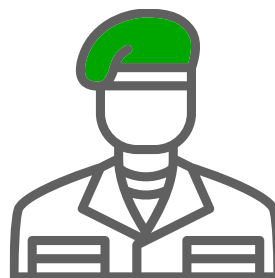
Engagement à « zéro déforestation/ Partenariats Public-Privé »



Gestion des forêts classées et des « agro-forêts » à travers des concessions (article 56 du code forestier)



Promotion de l'agroforesterie et participation au reboisement



Protection et surveillance des forêts



Mise en place du système national de traçabilité des produits agricoles/cacao.

**III- INITIATIVE CACAO
ET FORÊTS (ICF) :
PLATEFORME DE
PARTENARIAT PUBLIC-
PRIVÉ**

Objectif et axes majeurs

Objectif général

Contribuer à mettre fin à la déforestation et à la dégradation des forêts dans la chaîne d'approvisionnement mondial du cacao

PRESERVATION ET REHABILITATION DES FORÊTS

La protection et la
restauration des forêts dans
les paysages cacaoyers

La mise en place d'un système
national de surveillance
des forêts

PRODUCTION DURABLE/ AGROFORESTERIE

La mise en place d'un
système de transparence et
de traçabilité

L'adoption de l'agroforesterie et la
promotion de pratique agricole
résiliente au changement climatique

INCLUSION SOCIALE

Organisation et sensibilisation
des communautés rurales
(y compris les femmes et les
jeunes)

Mesures sociales et
environnementales

IV- ACTIONS MENEES ET CAS PRATIQUES

ETAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA SPREF ET DE L'ICF



SPREF: Actions menées et résultats obtenus



**Adoption de la loi
N°2019-675 du 23 juillet 2019
portant Code Forestier**



**Actualisation des
délimitations des parcs et
réserves.**



**Renforcement des capacités opérationnelles
des structures d'encadrement et de
surveillance des forêts**



**Mise à disposition des données
cartographiques concernant les
limites des forêts classées et la liste
des enclaves aux partenaires privés**



**Organisation de
journées nationales
de planting d'arbres**



**Développement de l'Indice de
Gouvernance du Ministère
des Eaux et Forêts**

ICF: Actions menées et résultats obtenus



**Développement d'outils de surveillance des forêts
(Ex: STARLING, IMAGES)**



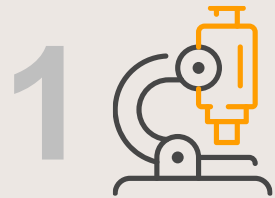
Réalisation de Manuels d'agroforesterie, définition d'itinéraires techniques et de projets pilotes de mécanismes de systèmes incitatifs (notamment PES) ;



Sensibilisation des parties prenantes des régions prioritaires à l'initiative Cacao et Forêts;



Projets pilotes avec les entreprises signataires de l'ICF: NESTLE, SIAT, OLAM, BARRY CALLEBAUT (FC Cavally, Goin Débé, Rapides-Grah, Haute-Dodo, Arrah



Réalisation de l'étude de faisabilité du système national de traçabilité.
Rapport provisoire disponible en janvier 2021



Recensement des producteurs et de leurs vergers
Résultats provisoires disponibles en décembre 2020

Vergers de cacao

3 millions d'ha

Producteurs

1 million

CAS 1

Projet d'aménagement agroforestier de 20.000 hectares de la forêt classée de Goin-Débé (133 170 ha)

ACTIONS A ENTREPRENDRE

Elaboration du plan d'aménagement de la forêt

Relocalisation des populations éligibles

Encadrement des producteurs pour la culture intensive du cacao associé aux arbres

Développement d'Activités Génératrices de Revenus pour les populations riveraines

Réalisation d'infrastructures socio économiques

Protection des forêts résiduelles

Réhabilitation à terme de la FC



Zone de réinstallation / agroforestier



AGR



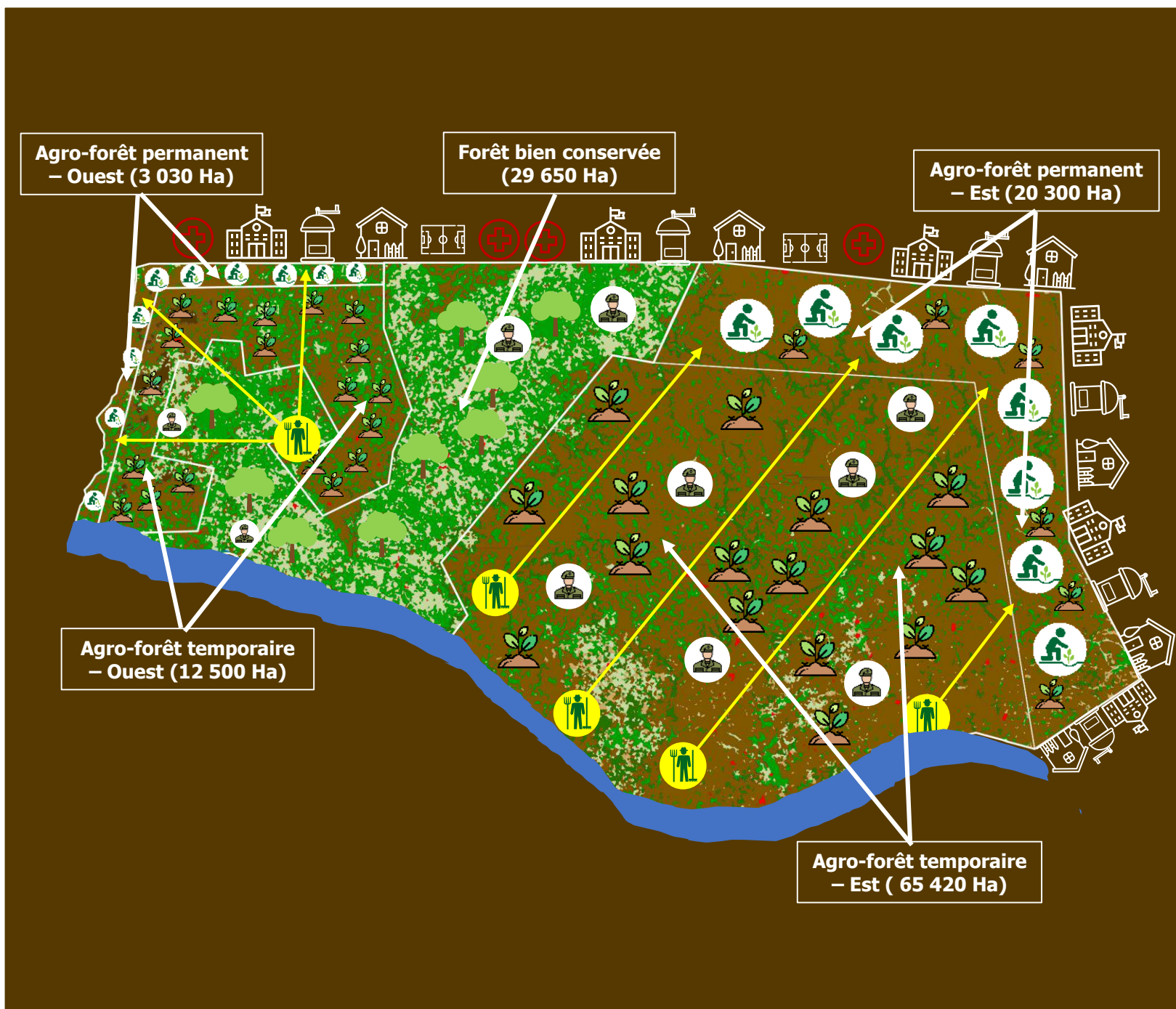
Reboisement



Patrouilles terrestres



Bien conservé



CAS 2

Projet de conservation de la FC de Cavally
(64 200 ha) avec Nestlé



Surveillance
satellite et alertes
précoces



Patrouilles
terrestres



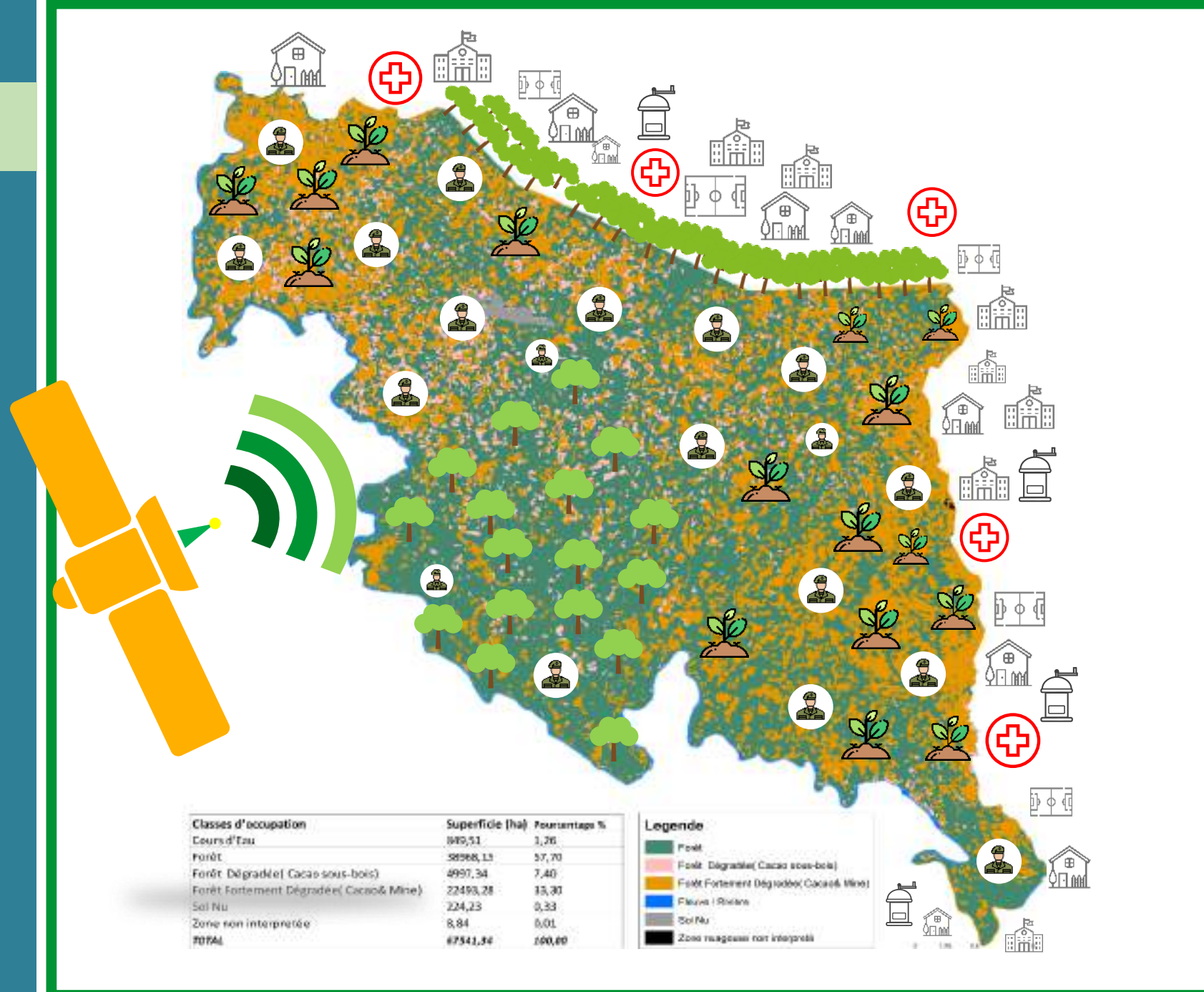
Reboisement de 1 500
ha suivant le plan
d'aménagement



Bien conservé



Réhabilitation de
**11 Km de limites
de la forêts**



CAS 3

Projet d'aménagement de la FC d'Arrah (13 166 ha) avec Barry Callebaut et Inprobois



Bien conservé



Patrouilles terrestres



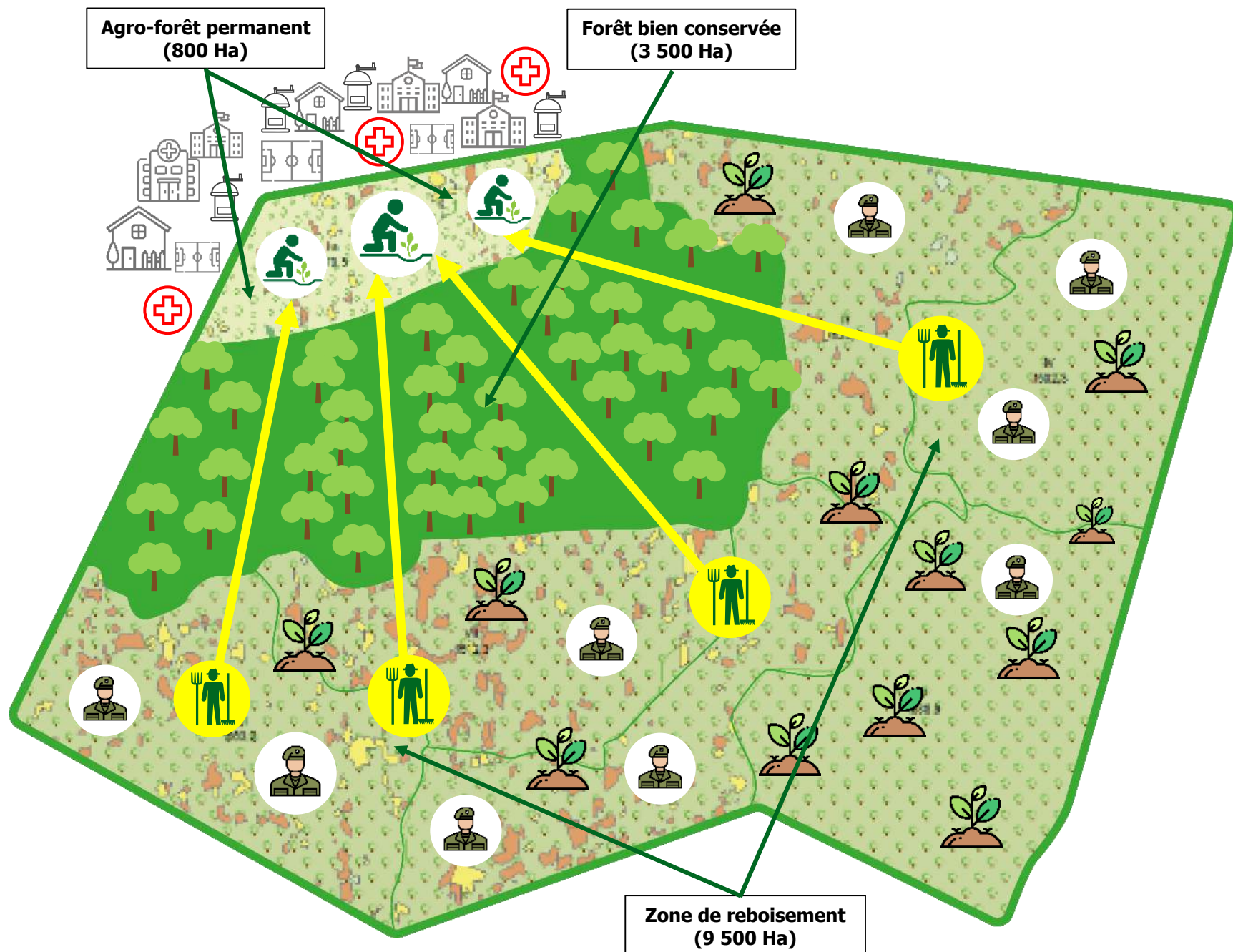
Reboisement



Zone de réinstallation / agroforestier



AGR



V- DEFIS

Principaux défis



Mobilisation des ressources financières



Mise en place un système national de surveillance des forêts et d'alerte précoce



Mise en place d'un mécanisme de suivi et de verification de la traçabilité



Détermination/Consensus sur l'année de référence de la déforestation



Statut actuel du cacao issu des forêts classées et des agro-forêts



CONCLUSION

Conclusion

La mise en œuvre de la stratégie de Préservation, de Réhabilitation et d'Extension des Forêts et de l'Initiative Cacao et Forêts a démarré avec quelques résultats encourageants.

Le défi majeur à relever demeure la mobilisation des ressources techniques et financières requises pour mettre en œuvre des actions concrètes sur le terrain.





République de Côte d'Ivoire
Union-Discipline-Travail

MERCI

